



**Syndicat des
chargées et chargés de cours
de l'Université de Montréal**

**Infolettre
29 mai 2018
vol. 3, no 10**



Statuts de l'Université : le débat se poursuit à l'assemblée universitaire (AU)

L'AU se penche en ce moment sur la question des statuts de l'Université. Des séances supplémentaires ont été prévues en mai et juin afin de permettre la délibération sur les amendements. Une fois adoptés par l'AU, ces amendements seront transmis au Conseil de l'Université, de façon à ce que les nouveaux statuts soient prêts en septembre, alors que doit entrer en vigueur la nouvelle charte.

Dans ce processus, la représentation des chargés-es de cours aux différentes instances reste l'un des enjeux les plus importants. S'y greffent bien sûr d'autres enjeux qui nous concernent, dont la question des processus de nomination du recteur et des doyens, qui ont suscité à l'AU des discussions nourries, et celle de l'élaboration de statuts différenciés pour les facultés. La question du passage à des modes disciplinaires qui diffèrent selon le type d'infraction n'a pas encore été traitée, mais nous y restons particulièrement attentifs. Nous vous ferons un compte-rendu plus détaillé en juin, lorsque les discussions en AU seront terminées.

Françoise Guay,
vice-présidente à la vie universitaire



États généraux de l'enseignement de l'enseignement supérieur (ÉGES)

Le SCCUM a participé activement au deuxième rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) qui a eu lieu du 3 au 5 mai à l'UQAM. Les ÉGES ont comme but principal de permettre aux participants des milieux collégial et universitaire d'échanger sur les multiples défis qu'ils doivent relever. Ces rendez-vous rendent possible le développement d'une vision commune de l'enseignement supérieur et inspirent des demandes à être présentées au gouvernement québécois.

Les chargés-es de cours bien représentés aux ÉGES

Michaël Séguin, vice-président aux relations intersyndicales

Se tenait du 3 au 5 mai 2018 à l'Université du Québec à Montréal (l'UQAM) le Deuxième rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES). Mis sur pied par une trentaine d'organisations syndicales, associatives et communautaires qui œuvrent en enseignement supérieur, dont la FNEEQ, ce rassemblement regroupant environ deux cents participants a été l'occasion de poursuivre la discussion sur les orientations communes qui devraient guider le développement de l'enseignement supérieur au Québec.

Une délégation d'une dizaine de membres du SCCCUM^[1] y était pour défendre les positions que nous avons élaborées ensemble en conseil syndical. Cette rencontre a donc été l'occasion de revenir sur plusieurs sujets fondamentaux et d'en discuter non seulement avec des professeurs-es (notamment de la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université), mais aussi avec d'autres chargés-es de cours, des professionnels-les de recherche, des employés-es de soutien et des étudiants-es. Figuraient notamment au menu des discussions :

- Le financement de la recherche et de la création;
- La création d'une loi-cadre pour les universités et d'un conseil des universités du Québec;
- La précarité des emplois à l'université;
- La précarité psychologique des étudiantes et étudiants et du personnel dans les établissements d'enseignement supérieur;
- L'internationalisation de l'enseignement supérieur;
- La révision du modèle de financement des universités;
- La formation à distance et une possible plateforme numérique;
- La défense de la collégialité à l'université.

Les échanges sur ces sujets d'importance — sur lesquels nous reviendrons au cours de l'année qui vient — ont donné lieu à une déclaration finale qui reprend plusieurs des propositions faites par le SCCCUM en conseil syndical. Cette déclaration réitère notamment l'importance d'un réinvestissement étatique massif, stable et équitable en enseignement supérieur ; l'urgence de bonifier les fonds de recherche et de garantir un accès équitable à ceux-ci, notamment aux personnes chargées de cours et professionnelles de recherche ; la nécessité de mettre de l'avant une loi-cadre qui réitère que l'université est un bien collectif et qu'elle doit être guidée par le principe de collégialité inclusive; l'importance de promouvoir une internationalisation qui se fait au bénéfice de tous les acteurs de la communauté universitaire, sans pénaliser les étudiants étrangers et sans fausser le financement des universités; l'urgence de développer une vision commune de la formation à distance fondée sur un souci d'accessibilité aux études et d'accompagnement pédagogique.

Pour la déclaration complète, voir http://eges.quebec/wp-content/uploads/2018/05/Rapport-du-collectif_EGES-5-mai-2018v3.pdf.

Pour le communiqué de presse de la Table des partenaires universitaires réitérant l'importance de mettre sur pied un conseil des universités, voir <http://eges.quebec/malgre-volteface-de-ministre-membres-de-communaut-universitaire-reclament-creation-dun-conseil-universites/>

^[1] Étaient présents comme membres de la délégation officielle du SCCCUM : Stéphane Fauteux, Mireille Francesconi, Françoise Guay, Frédéric Kantorowski, David Lewis, Celia Rojas-Viger, Michaël Séguin, Eliana Sotomayor, Alice Tavares-Mascarenhas, Pierre G. Verge et Carole Yerochewski.



Le SCCCUM aux ÉGES en photos

Nos représentants-es ont fait valoir les intérêts des chargés-es de cours dans les positions prises lors des ÉGES. Ils ont assisté à une dizaine d'ateliers et participé aux débats.



Le SCCCUM aux ÉGES en vidéos

Michaël Séguin, vice-président aux relations intersyndicales (ci-dessous, au microphone), affirme l'importance d'implanter une loi-cadre des universités pour s'assurer que soient préservés la mission des universités comme service public et le mode de gestion collégial qui leur est propre. Une telle loi devra aussi permettre la création d'un conseil des universités indépendant du gouvernement et apte à orienter un développement cohérent du réseau universitaire.



Ci-dessous, au microphone, Françoise Guay, vice-présidente à la vie universitaire, défend le principe d'une collégialité inclusive. Plus précisément, elle explique la position du SCCCUM, lequel s'oppose à une collégialité étroite (qui serait constituée uniquement de professeurs-es) et promeut une collégialité inclusive (rassemblant tous ceux et celles qui contribuent à la mission des universités, notamment les chargés-es de cours).



Une journée de réflexion sur la recherche réunit chargés-es de cours et professeurs- es

Françoise Guay et Michaël Séguin



Le 3 mai dernier, en marge des États généraux de l'enseignement supérieur, s'est tenue une Journée de réflexion sur la recherche. Organisée par Michel Lacroix, du syndicat des professeurs-es de l'UQAM, en collaboration avec Olivier Aubry, du syndicat des chargés-es de cours de l'UQAM, cette journée a permis de réunir plus d'une cinquantaine de personnes (professeurs-es et chargés-es de cours d'université, professeurs-es de cégep, professionnels-les de recherche et étudiants-es aux cycles supérieurs).

D'entrée de jeu, il faut souligner la qualité et la diversité des conférenciers-es, qui ont couvert un vaste éventail d'enjeux et de préoccupations relatives aux [conditions de la recherche au Québec](#). Parmi elles et eux se trouvaient tant des figures institutionnelles, comme Louise Poissant, directrice scientifique au Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FQRSC), et Martha Crago, vice-rectrice à la recherche à l'Université Dalhousie et membre du groupe d'experts sur l'examen du soutien fédéral aux sciences qui a produit [le rapport Naylor](#), que des acteurs moins connus du monde de la recherche, comme Isabelle Bouchard, enseignante au Cégep de Jonquière, et Michel Ouellet, professionnel de recherche au Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval.

Plusieurs conférenciers-ères, dont Pierre Lucier, ancien sous-ministre et professeur associé à la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, INRS, ont souligné l'intensité de la compétition pour les subventions qui transforme les chercheurs-es en petits entrepreneurs de la recherche. Pierre Lucier a

notamment dégagé quelques tendances lourdes de l'évolution de la recherche au Québec : l'accent mis sur l'apport économique de la recherche — il est ainsi caractéristique que la recherche au Québec soit sous la gouverne du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation —; l'éclatement des milieux de recherche sous la pression de la mondialisation : la spécialisation de plus en plus poussée des chercheurs-es, couplée à l'internationalisation de la recherche et de son financement, exerce un effet centrifuge sur les institutions universitaires (les collègues au quotidien ne sont plus tant les membres d'un même département que les co-chercheurs-es des autres pays et institutions avec lesquels on travaille); enfin, une concentration de plus en plus grande des fonds de recherche dans les mains d'un petit nombre d'équipes « performantes » — Vincent Larivière a ainsi souligné qu'au CRSH, 20 % des chercheurs-es obtiennent 80 % des fonds —, une dynamique structurelle dont peinent à sortir les gestionnaires des grands fonds de recherche.

Deux chargés de cours ont également prononcé une conférence. Celle de David Rhainds, à la fois chargé de cours à l'UQAM et chercheur à l'Institut de cardiologie, a fait la démonstration éloquent de l'occultation de la recherche menée par les chargés-es de cours. En effet, si sa contribution à la recherche et à l'enseignement est reconnue et appréciée par ses collègues de l'Institut de cardiologie, il n'en est pas de même à l'UQAM, où ses travaux sont tout simplement ignorés, à cause même de son statut de chargé de cours. Michel Sarra-Bournet, chargé de cours en histoire et en sciences politiques à l'UQAM et à l'Université de Montréal, a aussi fait entendre le cri du cœur d'un chargé de cours de carrière qui doit donner un grand nombre de cours pour se payer le luxe de faire de la recherche (même si, a-t-il souligné, il peut alors la faire en toute liberté).

Les chargés-es de cours présents-es ont fait valoir leur intérêt à participer à des équipes et à déposer des projets de recherche. Des membres du SCCUM et SCCUQ ont interpellé la directrice scientifique du FQRSC— qui s'est montrée ouverte à les rencontrer — sur la possibilité pour une personne chargée de cours d'être chercheuse principale d'une recherche subventionnée par le Fonds. Le modèle des cégeps, dans lequel les enseignants-es peuvent être libérés-es au moyen d'une subvention de recherche pour mener un projet, pourrait être une avenue intéressante. Les professionnels-les de recherche, qui subissent une précarité encore plus grande que celle que vivent les chargés-es de cours, ont également profité de la journée pour faire valoir le caractère incontournable de leur contribution, de même que la nécessité pour les organismes subventionnaires de mieux tenir compte, dans le calcul des subventions, des frais indirects de la recherche, sur lesquels repose la marche quotidienne des laboratoires et centres de recherche.

Ainsi, alors que chargés-es de cours et professeurs-es peinent encore à trouver des terrains d'entente, cette journée a été l'occasion d'un échange large et stimulant autour d'un sujet qui nous tient tous et toutes à cœur, le devenir de la recherche universitaire et de ses conditions d'exercice, et ce, au-delà des ancrages et des statuts institutionnels. Tout n'est pas gagné — à preuve la lettre d'un professeur de l'UQTR publié récemment dans *Le Devoir* —, mais il s'agit véritablement d'un pas dans la bonne direction. On ne saurait trop féliciter et remercier les organisateurs de cette journée très appréciée.

Grand prix littéraire de la presse québécoise 2018 décerné à Michel Sarra-Bournet

Félicitations à notre collègue, Michel Sarra-Bournet, qui a obtenu le Grand prix littéraire de la presse québécoise 2018 pour la publication du livre *L'Autre 150e: l'histoire derrière l'anniversaire* !



Le saviez-vous?

Nous vous rappelons que la **période d'affichage des cours et de postulation** en vue de l'obtention de charges de cours à la session d'automne s'étend du 1^{er} au 15 juin.

Les cours disponibles doivent normalement être affichés sur un site Internet de l'Université ainsi que sur un babillard de votre unité.

Dates à retenir

Activités universitaires

29 mai et 6 juin - Assemblée universitaire

1er juin - Date limite pour déposer votre projet d'intégration pédagogique

1er juin - Date limite pour déposer votre projet de formation professionnelle ou de perfectionnement
du 1^{er} au 15 juin - Dates d'affichage des charges de cours de la session d'automne

